

Description

Les aides en chauffage aident à installer de nouveaux systèmes de chauffage, tels que des pompes à chaleur ou des installations solaires, ainsi que de nouveaux composants émetteurs de chaleurs, comme des radiateurs ou encore des chauffages au sol. Elles et ils aident également à les mettre en service et à démonter les anciennes installations. Ces professionnels planifient leurs travaux et les exécutent en atelier ou sur les chantiers.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation du travail

- réceptionner les commandes
- contrôler les livraisons, en vérifiant par exemple si les pièces et les chauffages sont complets et en bon état
- veiller à ce que le matériel, les machines et les outils soient prêts, par exemple brancher les machines au réseau électrique en toute sécurité
- faire des croquis des conduites de chauffage sur le chantier
- mesurer et calculer la longueur des tuyaux pour les conduites

Montage et démontage

- couper les tuyaux, les façonner pour obtenir la bonne forme et les souder
- monter les tuyaux aux bonnes places en suivant le plan
- aider à monter des systèmes de chauffage comme des pompes à chaleur, des installations solaires ou des chaudières à mazout ou à gaz
- aider à démonter les anciens systèmes de chauffage
- trier et éliminer correctement les différents déchets en respectant les règles environnementales

Mise en service

- contrôler si la pression est correcte
- s'assurer qu'il n'y a pas de fuites
- rincer les chauffages afin qu'ils ne contiennent plus aucune saleté
- en équipe, remplir les chauffages avec de l'eau et les purger jusqu'à ce que la pression nécessaire à leur bon fonctionnement soit atteinte

Environnement de travail

Les aides en chauffage travaillent dans des entreprises de chauffage de toutes tailles. Elles et ils exercent leurs activités la plupart du temps en équipe, à l'atelier et sur les chantiers, dans un environnement parfois bruyant, sous la responsabilité des installateurs en chauffage. Les aides en chauffage ont également des contacts avec les chefs de chantier, les clients, les fournisseurs et les spécialistes d'autres corps de métier, comme les architectes, les projeteurs en technique du bâtiment chauffage, les installateurs sanitaires ou les installateurs-électriciens. Ces professionnels portent un équipement de sécurité : casque, gants, lunettes de protection, etc. Leurs horaires sont en principe réguliers, mais peuvent être soutenus pour respecter les délais fixés.

Formation

La formation d'aide en chauffage s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de chauffage
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle
- Cours interentreprises (21 jours sur 2 ans)

Durée

- 2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide en chauffage

Contenu (sur 2 ans)

- Planification des travaux
- Montage d'installations et d'appareils thermiques
- Installations de conduites et de robinetteries
- Montage d'émetteurs de chaleur
- Mise en service d'installations thermiques

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Disposition à de fréquents déplacements
- Esprit méthodique
- Sens technique
- Capacité à supporter les bruits
- Bonne représentation spatiale

Perspectives professionnelles

La plupart des aides en chauffage travaillent dans des entreprises du bâtiment spécialisées dans la mise en place d'installations de chauffage industrielles ou domestiques. Les personnes intéressées par cette profession n'ont en général pas de difficulté à trouver une place d'apprentissage.

L'efficacité énergétique est devenue une question centrale dans le domaine de la construction. Cela permet de nombreuses possibilités d'évolution pour ces professionnels de la technique du bâtiment.

Perfectionnement

Les aides en chauffage peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur en chauffage. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est exigé pour suivre une formation supérieure (par exemple brevet fédéral).

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent d'entretien en assainissement AFP/Agente d'entretien en assainissement AFP
- Aide en ferblanterie AFP/Aide en ferblanterie AFP
- Aide en installations de ventilation AFP/Aide en installations de ventilation AFP
- Aide en sanitaire AFP/Aide en sanitaire AFP
- Aide-monteur frigoriste AFP/Aide-monteuse frigoriste AFP
- Employé d'exploitation AFP/Employée d'exploitation AFP
- Installateur en chauffage CFC/Installatrice en chauffage CFC

Adresses

Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Secrétariat et centre de formation Colombier
Route des Longues Raies 11
Case postale 251
2013 Colombier NE
Tél.: +41 32 843 49 50
<https://topapprentissage.ch>
<https://formation.suissetec.ch>
<https://suissetec.ch/fr/home.html>